

## Découverte du Château et des Jardins des MILANDES

« Demeure de Joséphine BAKER »

Samedi 17 Mai 2025



06H15 : Rendez-vous place de l'Horloge à Saint-Macaire pour embarquement dans le Car.

06H30 : Départ de Saint-Macaire (on Roule) en direction de Beynac.

09H45 : Embarquement pour une croisière en gabarre sur la Dordogne.

11H30 : Départ pour le Château des Milandes à .Castelnaud la Chapelle.

12H00 : Déjeuner à la brasserie du château des Milandes.

Château des Milandes et sa Chapelle



### MENU « J'ai deux amours »

Apéritif de Bienvenue (Vin de noix)

Assiette de foie gras de canard mi-cuit et son pain d'épices maison

Pavé de veau sauce au whisky et son gratin dauphinois

Cabécou - Tarte aux noix et amandes

Vin AOC Bergerac - Café

14H00 Visite libre du Château avec audio-guide.

15H30 à 16H15 Visite libre de la Chapelle et des Jardins

15H00 Spectacle des Rapaces

Spectacle des Rapaces



Joséphine en Famille



16H30 Retour vers Saint-Macaire pour une arrivée prévue vers 19H00.

**LA PARTICIPATION** (tout compris) à cette Sortie est de 65 € pour les Adhérents du Club de l'AMITIE et de 70 € pour les Non Membres (si places disponibles après le 1<sup>er</sup> Mai 2025).

**INSCRIPTIONS** dès la réception de ce programme et avant le 1<sup>er</sup> Mai 2025 auprès de :

Mme Marie-Thérèse DUFOURC - 5, Route de l'Ancien Pont 33490 SAINT-MACAIRE Tél : 06.78.90.85.26

Seules les Inscriptions accompagnées de leurs Règlements seront enregistrées dans l'ordre de leurs arrivées jusqu'au remplissage du Car. Elles seront ensuite mises en attente pour remplacer les annulations éventuelles.

### BULLETIN D'INSCRIPTION à la Visite du CHÂTEAU des MILANDES le Samedi 17 MAI 2025

NOM et Prénom : ..... Tél. : ..... Port. : .....

Adresse : .....

Accompagné de : ..... Email : .....

Nombre de Participants « Membres du Club » : ..... x 65 € = ..... €

Nombre de Participants « Non Membres du Club » : ..... x 70 € = ..... € (si places disponibles après le 5 Mai 2025)

**TOTAL à REGLER** = ..... € (Retrait après le 19 Mai 2025)

NOTA : Chèque à l'ordre du : **CLUB de l'AMITIE de SAINT-MACAIRE**